

Prime pour étudiants, sportifs et musiciens méritants

Article 1 – Études:

Une prime est accordée aux étudiants de la commune du Parc Hosingen qui ont passé avec succès leur examen de fin d'études ou leur examen de fin d'apprentissage pendant l'année scolaire **2025/2026**.

Le montant des primes a été fixé par le conseil communal du Parc Hosingen en date du 23.05.2025.

Catégorie 1: étudiants de l'enseignement secondaire et de l'enseignement secondaire technique

Diplôme de fin d'études secondaires	250€
Diplôme de fin d'études techniques	250€
Diplôme de technicien (DT)	250€
Diplôme d'aptitude professionnelle (DAP)	250€
Certificat de capacité professionnelle (CCP)	250€

Catégorie 2: étudiants poursuivant des études post-secondaires non-universitaires :

Diplôme/certificat d'études post-secondaires non universitaires	125€
---	------

Catégorie 3: étudiants poursuivant des études post-secondaires universitaires

Diplôme/certificat d'études universitaires (Bachelor / Master)	125€
--	------

Catégorie 4: étudiants de l'enseignement musical

Diplôme du 1er Prix/Diplôme supérieur (instrument ou chant)	125€
---	------

Les primes de la catégorie 1 sont uniques et non cumulables entre elles.

Les primes des catégories 2-3 sont uniques et non cumulables entre elles.

Les primes de la catégorie 4 sont uniques.

Article 2 - Sport:

Une prime est accordée aux sportifs et aux associations sportives de la commune du Parc Hosingen, qui remplissent les conditions suivantes :

1ère place au championnat	75,00€
2ème place au championnat	60,00€
3ème place au championnat	40,00€
Montée dans une division supérieure	150,00€

**** Montant maximum: 150,00 €**

Article 3 - Musique et chant

Une prime est accordée aux habitants et aux sociétés de musique et de chant de la commune du Parc Hosingen, qui remplissent les conditions suivantes :

A) Formation musicale (solfège)*

1	Certificat de la division inférieure / Diplôme de la 1 ^{ère} mention	50,00€
2	Diplôme de la division moyenne	100,00€
3	Diplôme du 1 ^{er} Prix	150,00€

B) Formation instrumentale, vocale et danse*

1	Diplôme du 1 ^{er} cycle	50,00€
2	Diplôme de la 1 ^{ère} mention	100,00€
3	Diplôme de la division moyenne / Diplôme du 1 ^{er} Prix / Diplôme supérieur	150,00€

**En cas de cumulation de deux diplômes distincts des catégories A et B, l'étudiant bénéficiera d'une prime maximale de 150€.*

C) Concours nationaux et internationaux (UGDA Jeunes solistes, etc)

Prime définie selon dossier	50,00€ - 150,00€
-----------------------------	------------------

Les demandes de subside ainsi que les documents annexés sont à adresser au collège des bourgmestre et échevins pour **le 4.10.2026 au plus tard**.

Les primes sont remises dans le cadre **d'une cérémonie officielle le 23.10.2026 à 19h30, au centre culturel à Hosingen.**

La présence à cet événement est obligatoire. En cas d'empêchement le jour de la cérémonie, la personne honorée devra déléguer un membre de sa famille (jusqu'au 2^{ème} degré) pour retirer sa récompense en son nom. Le nom du délégué devra être indiqué sur le formulaire de demande.

À défaut de présence, aucune prime ne sera attribuée.

Au collège des bourgmestre et échevins de la commune Parc Hosingen
B.P.12
L-9801 Hosingen

DEMANDE D'UNE PRIME POUR ÉTUDIANTS
Année scolaire 2025/2026

Je soussigné(e) :

Nom et prénom

Adresse

Téléphone & E-mail

Etablissement scolaire / Année d'étude

prie l'administration communale du Parc Hosingen de bien vouloir m'accorder une prime pour étudiants.

Les primes sont remises dans le cadre **d'une cérémonie officielle le 23.10.2026 à 19h30, au centre culturel à Hosingen.**

La présence à cet événement est obligatoire.

- ☐ Participe à la cérémonie avec _____ personnes.
- ☐ Ne peut pas participer. – Nom du délégué _____.

Important:- Veuillez nous envoyer, avant le 4 octobre une photo de vous en bonne résolution à (sjk@hosingen.lu).

Lieu et date

Signature

En annexe :

- Copie du diplôme/certificat

Au collège des bourgmestre et échevins de la commune Parc Hosingen
B.P.12
L-9801 Hosingen

FORMULAIRE D'INSCRIPTION PRIME SPORTIVE – MUSICIENS MÉRITANTS

Nom : _____ - Association : _____

Performance(s):

1. _____	Date: _____
2. _____	Date: _____
3. _____	Date: _____
4. _____	Date: _____
5. _____	Date: _____

prie l'administration communale du Parc Hosingen de bien vouloir m'accorder une prime sportive – musiciens méritants.

Les primes sont remises dans le cadre **d'une cérémonie officielle le 23.10.2026 à 19h30, au centre culturel à Hosingen.**

La présence à cet événement est obligatoire.

☐ Participe à la cérémonie avec _____ personnes.

☐ Ne peut pas participer. – Nom du délégué _____.

Important:- Veuillez nous envoyer, avant le 4 octobre une photo de vous en bonne résolution à (sjk@hosingen.lu).

Lieu et date

Signature

En annexe :

- Copie du diplôme/certificat